Envoyé en préfecture le 24/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le
ID : 035-213503550-20260923-DEL202697-DE

Département d'ILLE ET VILAINE – Arrondissement de RENNES – Canton de Val Couesnon

Commune de VIEUX-VY SUR COUESNON

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Session ordinaire du 23 septembre 2026

N° 2026/97

Nombre de conseillers en exercice 15 – de présents 13 – de votants 14
Le compte rendu de cette délibération sera affiché à la porte de la mairie.
La convocation du Conseil Municipal avait été faite le 30 juin 2026 ; la séance est publique.

Délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-six, le vingt-trois septembre, le Conseil Municipal de la Commune de VIEUX-VY SUR COUESNON étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Pascal DEWASMES, Maire.

Présents : M. DEWASMES, M. FUSEL, Mme DEBORD, M. DESTAYS, Mme NOEL, M. PERON, Mme RAULT, Mme DETOC, M. DUGUE, M. LE FLOHIC, Mme MIRA, M. ANGER, M. GUERIN,

Absents excusés : Mme MORIN-FREBOURG, Mme ALIX DRUAIS

Procurations : de Mme ALIX DRUAIS à M. GUERIN

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales, il est procédé à la nomination du secrétaire de séance par le conseil ; Mme NOEL est ainsi désignée pour assurer ces fonctions.

12 - Objet : Convention Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI)

M. le Maire expose que la compétence Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI) est une compétence communale.

La commune doit assurer la gestion matérielle de cette compétence : réaliser les travaux nécessaires à la création et à l'aménagement des points d'eau incendie (PEI), rendre accessible et numéroté les PEI, l'organisation des contrôles techniques, les actions de maintenance...

Dans le cadre de l'exercice de la compétence eau potable, la Collectivité Eau du Bassin Rennais propose une assistance technique à la commune qui comprend les missions suivantes :

- Contrôle des hydrants
- Contrôle des puisards d'aspiration
- Contrôle des réservoirs

Envoyé en préfecture le 24/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le
ID : 035-213503550-20260923-DEL202697-DE

- Contrôle des points d'eau naturels (PENA)
- Rapport annuel ou triennal

La convention proposée à l'approbation du conseil encadre le recours de la commune à ce service d'assistance et fixe le bordereau des prix unitaires. En fonction de ses besoins, la commune pourrait ainsi solliciter des prestations pour l'accompagner dans le contrôle et la maintenance de sa DECI.

Il est proposé au conseil municipal de valider le projet de convention et d'autoriser M. le Maire à signer le document.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- APPROUVE le projet de convention avec la Collectivité Eau du Bassin Rennais pour l'assistance technique à l'exercice de la compétence Défense Extérieure Contre l'Incendie,

- AUTORISE M. le Maire à signer la convention et tous documents afférents.

ADOPTÉ : à 14 voix POUR

A Vieux-Vy-sur-Couesnon,
Le 23 septembre 2026

Le Maire,
Pascal DEWASMES

